Journal disponible en pdf au prix de 200FCFA / 98 67 08 37 / 91 42 55 00

canal D

Une action de développement par la communication

Bimensuel d'informations et de communication N°073 du 30 Juillet 2020 PRIX 250F

AGRICULTURE :

Spéculations foncières, bradage des terres et agropoles... quelles chances de survies pour l'agriculture familiale?

P.5

LA POLICE NATIONALE ECLABOUSSEE :

Une enquête de la CNDH révèle l'exécution de deux pauvres citoyens

P.3

Col Okpaoul Yaovi, DG de la Police Nationale

Nakpa Polo, présidente de la CNDH

SANTÉ P.2

COVID-19 :

L'association ANEL fait don de lave mains et gels hydro-alcoolique au lycée d'Agoè-Nyivé Centre

Remise symbolique du don

ÉCONOMIE P.3

UMOA-TITRES :

Le Togo veut lever 25 milliards de F CFA le 10 août prochain

Des devises

SOCIÉTÉ P.4

Les affiches "gros pénis " à Lomé, c'est terminé !

Une affiche au pied d'un feu tricolore

COVID-19 :

L'association ANEL fait don de lave mains et gels hydro-alcoolique au lycée d'Agoè-Nyivé Centre

Le Togo continue sa lutte contre le mal du moment qu'est la Covid-19. Autorité et société civile font de leur mieux pour, d'une part sensibiliser les populations, et d'autre part les accompagner efficacement à travers des dons, dans la lutte contre cette pandémie. C'est le cas de l'association dénommée '' Association Nation Espoir et Lumière '' (ANEL) qui, le vendredi 24 juillet dernier a démontré sa solidarité au lycée d'Agoè-Nyivé Centre en lui faisant don de dispositifs de lave-main et des gels hydro-alcoolique.

Fernand Hounou-Adossi, SG ANEL (g)

Composé de deux dispositifs de lave mains et de plusieurs cartons de gels hydro alcoolique, ce don de l'association ANEL intervient dans le cadre de la riposte contre la pandémie au corona virus.

Selon les premiers responsables de l'association, ce geste a pour but de renforcer les liens entre le lycée d'Agoè-Nyivé Centre et l'Association ANEL. Et pour cause, certaines réunions et activités de l'association sont abritées par ledit établissement. " C'est donc dans l'ordre normal des choses que notre choix s'est porté sur le lycée Agoè-Nyivé Centre" a indiqué le secrétaire général d'ANEL, Fernand Hounou-Adossi.

Le proviseur du lycée bénéficiaire, Tangbandja Kokou, s'est réjoui pour ce don très utile face à cette pandémie qui fait parler d'elle aux quatre coins de la planète. "En réceptionnant ce don, notre souhait est qu'au lycée d'Agoè-Nyivé Centre, on ne recense aucun cas positif au coronavirus. L'action d'ANEL nous aidera à atteindre cet objectif'", a-t-il laissé entendre.

Notons qu'ANEL est une association qui s'est donnée pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie socio-économique et culturelle des communautés de base pour un développement humain durable. Ayant vu le jour aux Etats-Unis, cette association intervient entre autres dans les domaines de la santé, la lutte contre la pauvreté, l'éducation et l'environnement.

Narcisse Prince-A.

PERSONNALITES INFLUENTES SELON JEUNE AFRIQUE :

Kako Nubukpo et Pascal Agboyibor, la fierté du Togo !

Le média Jeune Afrique vient de publier son classement des africains les plus influents (parution d'aout 2020). Dans la récente liste, figurent deux togolais : Kako Nubukpo classé 53è, parmi les 100 africains les plus influents, et Me Pascal Agboyibor, classé 2e des 100 leaders du droit des Affaires en Afrique.

Le premier est un ancien ministre de Faure Gnassingbé et actuellement doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG), notamment connu pour ses prises de positions osées et répétées vis-à-vis du Franc CFA dont il est un pourfendeur. Il aura été une des voix les plus entendues en Afrique de l'Ouest, sur les questions de réforme monétaire, pour ce qui est perçu par beaucoup comme un vieil héritage colonial, à jeter aux oubliettes ou à réinventer. Suite à sa nomination, l'ancien directeur de la Francophonie économique et numérique au sein de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) n'a pas manqué de se féliciter de cette distinction, en relevant qu'elle honorait le Togo tout entier : " Je tiens à remercier le magazine Jeune Afrique de m'avoir classé parmi les 100 personnalités africaines les plus influentes ", a-t-il en effet tweeté. " C'est le Togo qui est récompensé, le Togo de l'exigence et du mérite. Encore merci ! "

Le second, moins médiatique, fils de feu Me Yaovi Agboyibor une figure emblématique de la politique togolaise et ancien premier ministre togolais, décédé récemment, est avocat d'affaires, avec une florissante carrière à son actif, notamment chez Orrick et aujourd'hui, dirigeant du cabinet Asafo & Co, centré sur le continent Africain, avec comme client Gécamines et autres acteurs présents en Afrique.

Deux noms qui viennent honorer une fois de plus le 228 et inspirer une jeunesse en perte de repères et qui n'a les yeux rivés que sur la politique.

Avec togofirst.com

**Pour vos annonces et reportages,
Contactez les numéros suivants :
(00228) 91 42 55 00 / 98 67 08 37**

LA POLICE NATIONALE ECLABOUSSEE :

Une enquête de la CNDH révèle l'exécution de 2 pauvres citoyens

Contre toute attente, la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) a livré le rapport de son enquête lancée depuis la période du drame (juillet 2019) soit un an après. Au-delà des conclusions glaçantes qui interpellent vivement la justice à se saisir du dossier, les togolais sont agréablement surpris de découvrir l'une des rares enquêtes qui connaît une conclusion, de mémoire d'homme ou disons depuis la dernière décennie au Togo.

Col Okpaoul Yaovi, Dg de la Police nationale

Nakpa Polo, présidente de la CNDH

L'on se souvient que la police nationale au cours d'une conférence de presse organisée le dernier dimanche du mois de juillet 2019, avait allégué avoir abattu dans la matinée du même jour, deux braqueurs "présumés" au cours d'une patrouille de son unité spéciale, le Groupe d'Intervention et de la Police Nationale (GIPN).

S'en suivront les indignations et les contestations des familles des victimes, révélant que les deux hommes abattus (M. Amouzou Koffi alias "Cimétière" 33 ans au moment des faits, menuisier de profession et père de deux enfants puis Mlatawo Dékpo, 25 ans, peintre staffeur) avaient été enlevés à leurs domiciles respectifs la nuit du 27 juillet avant d'être sommairement exécutés. Des révélations qui ont valu des menaces aux familles des victimes. Après investigations, la CNDH écrit dans son rapport que : " ...dans la nuit du 27 juillet 2019, "Cimetière" et Dékpo ont été enlevés à leurs domiciles par des hommes dont certains en tenue de "soja" ".

Sans avoir réussi à décrire les circonstances exactes de l'exécution des deux citoyens visiblement habillés en braqueurs par la police, la CNDH indique que " Les éléments recueillis lors des investigations n'établissent pas, même si l'un des présumés braqueurs a plusieurs antécédents judiciaires, que ceux-ci étaient délibérément sortis cette nuit pour aller commettre un braquage ".

Sans pour autant incriminer l'équipe du GIPN de la police nationale qui avait mené cette opération, la CNDH souligne néanmoins que c'est le commandement de l'unité de GIPN en question qui avait coordonné "à distance" cette opération en liaison avec un informateur clé auquel l'équipe d'enquête de la CNDH n'a pas eu accès. Aussi, la commission des Droits de l'Homme n'écarte pas l'éventualité de l'implication de certains proches des victimes dans cette opération ayant entraîné l'élimination de deux citoyens.

" La commission recommande au ministre de la Sécurité et de la Protection Civile de garantir la sécurité de tous les parents, témoins et sachants qui sont intervenus dans le cadre de l'enquête ", tout en appelant le Garde des sceaux à ouvrir une enquête judiciaire.

Noël A.

UMOA-TITRES :

Le Togo veut lever 25 milliards de F CFA le 10 août prochain

Le Togo sera sur le marché régional de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) le 10 août prochain pour l'émission de deux Obligations Assimilables du Trésor (OAT) destinées à lever un montant total de 25 milliards de FCFA.

L'opération vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales dans les pays de la sous-région " en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget ". La première OAT se fera au remboursement de 6,15% pour une durée de 3 ans, tandis que la seconde, remboursable sur cinq ans, propose des taux de 6,4%. La valeur nominale unitaire des titres est fixée à 10.000 F CFA.

Cette émission devra précéder celle des bons sociaux Covid-19 prévue le 13 août 2020, avec 70 milliards de F CFA recherchés par le Trésor public togolais.

CD

Canal D
Une action de développement par la communication

Récépissé N° 0469/21/01/13
Edité par CANAL D GROUP
RCCM N°TG-LOM 2016 B 1587
02BP 20370 Lomé 02 Lomé Cité
Tel :(00228) 91 42 55 00/
98 67 08 37
Email : journalcanal.d@gmail.com
Casier Maison de la Presse : N°19
Von face entrée principale de la gare routière d'Agbalépédogan, Rue Aziabor.
Immeuble JIMSCOM

Directeur de Publication
POLORIGNI Jean Legrand

Rédaction
Etienne Pamessam, Francis Parreira,A. Lèmou
Scénariste : Tchapo Nabine
Dessinatrice : Siwa Jeannine
Infographie :
Canal D Communication
Imprimerie: RAD GRAPHIC

URBANISATION ET INFRASTRUCTURES :

Lomé privilégiée ! A quand la fin des inégalités ?

Il n'y a pas que les inégalités sociales qui minent le Togo. Si les questions d'inégalités entre la minorité riche et la majorité pauvre sont plus récurrentes sur les lèvres, les togolais vivent une autre forme d'inégalité qui n'est pas prête de s'arrêter. Pour un Togolais, vivre à Dapaong, Kara, Mango, Atakpamé, Notsé ou Kpalimé ne prédispose pas aux mêmes avantages et potentiels. Et pour cause : On n'a pas la même chance d'avoir de l'eau potable à Djarkpanga, qu'à Lomé-Tokoin. Le Bachelier de Sokodé n'a presque pas d'offres de formations universitaires, s'il ne prend la peine de s'installer à Lomé. C'est bien une triste réalité qui interpelle peu les leaders d'opinion et les décideurs, ces derniers ayant vite fait de noyer cette problématique sous la décentralisation.

En 2010, le recensement général de la population et de l'habitat révélait une inégale répartition de la population togolaise dans des proportions inquiétantes. Lomé la capitale seule détenait presque 50%. En clair, La région Maritime concentrait 41,7% de la population totale (2.398.915 habitants) sur environ un dixième de la superficie totale du pays. S'en suivent les Plateaux (22,2%), les Savanes (13,5%), la Kara (12,5%) et la Centrale (10,1%)...

Dans la seule ville de Lomé, on comptait environ 53% de médecins, 42 % de sages-femmes et 26 % d'infirmiers, alors que dans certaines régions, plus de 45% des unités sont tenues par du personnel non qualifié.

Téléphonie, Internet, routes, centres de loisirs etc. : tout ce que devient impossible à avoir quand on quitte Lomé

Le schéma n'a pas véritablement évolué depuis lors, puisque les Universités, grandes écoles et centres de formations professionnelles sont toujours à Lomé, et à part les agropoles, il n'y a quasiment pas de projet gouvernemental conséquent à l'intérieur du pays. Dès qu'on quitte Lomé, on est comme coupé de tout. Petit pays de 56 600km² (Ce qui ne ferait même pas la capitale d'un seul Etat au Nigéria), c'est quand même curieux de comprendre qu'il n'existe aucune chaîne de télévision qui couvre localement le Togo de Lomé à Cinkassé. Avec deux grandes sociétés de téléphonie mobile, c'est quasiment la croix et la bannière pour les abonnés des deux réseaux de disposer d'appels téléphoniques de qualité à Lomé (en plein centre de la capitale).

Une piste rurale

Dans les centres d'appels de Moov et Togocellulaire, les plaintes sur la mauvaise qualité des réseaux sont récurrentes, mais les premiers responsables ne se sentent visiblement pas interpellés. Le Togo pour eux, c'est une petite niche où par leur moindre effort, ils garnissent assez bien leurs comptes. Même si l'ARTP s'est mise en alerte ces derniers mois contre les mauvaises prestations des télécoms au Togo, ce n'est pas encore l'heure des bousculades. Personne n'est inquiétée que le consommateur togolais paie cher pour une communication à la qualité déconcertante.

Alors que le monde entier commence à parler du déploiement de la 5G et 6G, la 3G est encore un rêve "utopique" pour les togolais de certaines contrées, où pouvoir passer un simple appel téléphonique serait déjà un miracle. Mais à notre époque, que pourrait-on attendre d'une société qui n'est pas connectée?

Dans certaines régions du monde, le défi pour chaque opérateur de télécoms est de déployer par localité, un certain nombre de prestations novatrices sur l'intervalle d'une période donnée. Togocom peut décider par exemple que chaque année, 3 localités vont bénéficier d'un déploiement effectif et correct de la 4G, et un département spécifique sera mis sur pied pour l'exécution avec obligation de résultat.

Routes, écoles, internet, télévisions, radios… Tous ces éléments sont comme des impératifs pour le déploiement humain, surtout les jeunes. C'est d'ailleurs ce qui attire plus les jeunes vers les zones urbaines et explique la surpopulation de Lomé. Selon le banquier ivoirien Tidjane Thiam, ce sont les infrastructures qui sont vecteur du développement. En substance, cette grande figure de l'économie africaine, contre un expert de la Banque mondiale raconte : "... donc la raison pour laquelle ce tronçon de 60 km n'est pas bitumé selon l'expert, c'est que les études ont montré qu'il n'y a pas assez de trafic. Et c'est parce qu'il faut 08 heures pour faire 60 km de route. Des années après ayant construit la route, ramenant l'expert qui avait refusé le financement et lui montrant les 15 villages où la bière coulait à flot, l'électricité, les champs, les récoltes, les camions, mais voilà, c'est ça le développement".

En général, on attend dans nos pays, une forte concentration humaine par zone, avant de penser au déploiement des infrastructures, alors qu'on constate que les Hommes, acteurs du développement ont toujours été motivés par les infrastructures. Au Niger et dans certains pays, le gouvernement chaque année vote un budget pour équiper spécifiquement une zone du pays en infrastructure. Cette démarche vise à développer les infrastructures dans plusieurs régions du pays, quelles que soient les circonstances financières du pays. A cela, viennent s'ajouter les politiques de décentralisation, favorables à une déconcentration de la population qui encourage également le développement rural.

Il est impossible au Togo, pour un citoyen de vivre à Tsévié et aller travailler à Lomé avec sa voiture. Les frais de péages seulement lui reviennent à 600 F CFA/jour minimum en fonction de son véhicule. Ce qui oblige tout le monde à s'entasser à Lomé, où les spéculations foncières et les pollutions de toute sorte sont monnaies courantes. Si la décentralisation naissante est appelée à contribuer à endiguer le phénomène, il n'en demeure pas moins que c'est la politique qui doit prendre les choses en mains avec une politique d'infrastructures adaptées. Le togolais s'est trop contenté ces dernières années de quelques routes construites pêle-mêle, de la concentration d'infrastructures de formation à Lomé et aussi des opérateurs télécoms partisans de moindre effort.

Un jeune de Dapaong, doit pouvoir avoir les mêmes opportunités de formation, d'informations et de divertissements que celui de Lomé. Ajoutés au potentiel lié à sa région, ces acquis permettront à la jeunesse de canaliser son énergie humaine sur le travail et la croissance, au lieu de se dépenser dans l'exode rural voir l'immigration vers les pays voisins ou l'Europe.

Alo Lèmou

AGRICULTURE :
Spéculations foncières, bradage des terres et agropoles... quelles chances de survies pour l'agriculture familiale?

Le Togo s'est doté d'un nouveau code foncier et domanial depuis 2018. Si par cet instrument, le législateur mettait en place un moyen de sécurisation des investissements fonciers, de lutter contre les spéculations et le bradage des terres rurales, les réalités sont encore inquiétantes. Les ventes intempestives de terres rurales sont-elles contrôlées ? Quels sont les profils des acheteurs? Quels sont les limites à ces transactions, sinon dans les mains de qui tombent les vastes domaines agricoles, souvent les plus fertiles et les mieux positionnés par rapport aux centres urbains. A cette allure, que deviendra l'agriculture familiale dans quelques années?

Une famille agricole

Un agropole

A Lomé comme à l'intérieur du pays, les murs sont infestés d'annonces de vente de domaines immobiliers. Les transactions immobilières font une grosse part des actes commerciaux à longueur de journées. Dans plusieurs zones rurales du Togo, les jeunes à la quête d'une vie illusoire en ville entreprennent souvent sans l'avis de leurs parents la vente de domaines pour s'offrir une moto. La suite, on la connaît. A moins d'un plan entrepreneurial bien ficelé, une moto chinoise pour zémidjan a du mal à se faire aussi rentable qu'un espace agricole bien exploité. La terre ne trompe jamais, dit-on!

C'est un secret de polichinelle que les grands acquéreurs fonciers ne sont autres que les cadres, politiques, togolais de la diaspora et surtout les étrangers (Libanais, indiens spécialisés dans la production des œufs, les singapouriens etc.) qui par des gymnastiques arrivent à s'arracher de grands domaines le plus souvent inexploités par les nouveaux acquérants et à des fins de spéculations foncière.

Les fonctionnaires et salariés des centres urbains qui exploitent de petites et moyennes parcelles dans les zones périurbaines sont privés des parcelles dans les zones environnantes à cause de la spéculation foncière. Même si les nouveaux acquéreurs n'exploitent pas encore leurs terres, ils refusent systématiquement à quiconque de les exploiter. Un véritable manque à gagner pour les citoyens attachés à la terre, qui ont pris l'habitude de produire eux-mêmes ce qu'ils consomment, d'initier les enfants nés en ville aux activités agricoles et d'épargner une partie de leur maigres revenus.

Agropoles et exploitations familiales

A l'avènement des agropoles, plusieurs dispositions juridiques ont été prises par le gouvernement, pour limiter la confiscation des terres à des fins de non exploitation. Entre autres, un décret " fixant les modalités de mise en valeur des terres rurales agricoles autres que celles appartenant à l'Etat et aux collectivités territoriales fixe les conditions dans lesquelles doivent être mises en valeur sous peine de voir attribuer son exploitation à toute personne qui en fait la demande avec obligation d'engager la mise en valeur selon les conditions du bail. Il assure le développement de l'agriculture et permettra de lutter contre la spéculation foncière"

Interrogé par Agridigital sur le sujet, Christopher Degboevi, spécialiste en ingénierie agronomique et de la protection des végétaux estime que " Cela amènerait ceux qui en disposent à plus d'investissements pour exploiter ces parcelles et produire plus afin d'assurer une disponibilité alimentaire et créer des emplois. Cela nécessiterait beaucoup plus de moyens pour une mise en valeur de ces terrains ruraux et des financements avec des conditions alléchantes seront certainement attendus de l'Etat par les propriétaires de ses parcelles pour la réalisation effective de leurs projets agricoles ". Une bonne chose à priori. Mais, l'expert s'inquiète d'autre part pour les populations rurales qui ont certes de grands espaces agricoles, mais pas suffisamment de moyens pour les exploiter. Ces derniers pourraient préférer mettre leurs domaines en vente, que de les laisser confisquer pour l'exploitation d'une catégorie de personnes sous l'autorité de l'Etat.

" Sachant bien qu'au Togo, la terre est une richesse et un héritage que l'on vend pour subvenir aux besoins de la famille, attribuer la terre non exploitée à autrui peut entraîner un climat de psychose. Ceci va amener plutôt les propriétaires de ces terres à préférer les vendre tout de suite comme on peut le voir un peu partout au Togo non seulement aux multinationales en vue de produire et d'exporter ", a averti M. Degboevi Ceci devrait lancer l'alerte de la société civile togolaise sur les failles liées aux projets d'agropoles, ces projets qui vont confisquer les domaines dans les plaines fertiles du pays. Qui seront les réels bénéficiaires ou privilégiés de ces agropoles et quelle est la place réservée aux exploitations familiales?

A l'heure où la justice est noyée par les dossiers de litiges fonciers et que le nouveau code foncier n'est pas encore maître à bord, il est impératif de privilégier les réflexions qui peuvent aider à éviter le plus vite des lendemains sombres liés à d'éventuelles frustrations foncières.

N.A.

SOCIETE :
Les affiches " gros pénis " à Lomé, c'est terminé !

" gros pénis ", " longs penis ", " tout pour la longueur et la forme ", ces affiches ont pignon sur rue dans Lomé la capitale depuis quelques années. Eh bien, après moult réclamations et indignations des uns et des autres, ces affiches seront purement et simplement enlevées dans les jours à venir.

C'est en réponse à un courrier du mouvement Nubuéké datant du 13 juillet, adressé par son premier responsable en la personne de Tchalla Meheza, que le Secrétaire général par intérim du district autonome du Grand Lomé, Tchalim Tagba, a donné son feu vert pour qu'avec l'appui des structures techniques du district, une opération d'enlèvement soit menée par le mouvement Nubueke.

En effet, le mouvement Nubueke demandait au district autonome du Grand Lomé, l'autorisation d'enlever ces affiches à caractère sexuel, car se sentant interpellé de fait qu'il soit un mouvement citoyen reconnu. Une œuvre de salubrité pour laquelle le district a donné son accord huit jours plus tard.

Ces affiches obscènes qui arborent presque tous les grands carrefours de la capitale togolaise ont allègrement pollué depuis des lustres l'affichage visuel. Si les plaintes et interpellations fusaient de partout envers la délégation spéciale de la ville de Lomé, sans aucune solution, à la faveur de la décentralisation, le district autonome du Grand Lomé semble avoir trouvé un palliatif et ceci grâce au mouvement Nubueke. Encore faut-il qu'après l'opération d'enlèvement, il faille interdire ces affiches voire sanctionner les récidivistes qui n'en démordront pas.

Francis Parreira

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

L'OTR est désormais disponible sur **«WhatsApp»**
pour vos questions, observations et commentaires liés
à la fiscalité et à la douane via le numéro

(+228) 90 99 41 01

Office Togolais des Recettes - OTR

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Bénéficiez d'une **réduction de 40% sur la TPU**
pouvant aller jusqu'à quatre ans selon votre affiliation
à une structure d'accompagnement vers la
formalisation telles que les CGA, DOSI, ANADEB.

Office Togolais des Recettes - OTR

FILIERE CAFE-CACAO :

Les qualités d'un bon cacao avec Komi Agbokou, le roi du chocolat togolais

Ces quatre dernières années, les efforts du Togo en termes d'exportation de Cacao se sont montrés concluants. C'est ainsi que, pour le compte de la campagne 2018- 2019, il a été enregistré un total de 7 200 tonnes de cacao exportés, contre 4 400 tonnes pour la campagne 2017-2018. Ces données compilées quand bien même intéressantes, cachent l'existence d'un réel problème de démarche de qualité durable qui se pose au niveau des producteurs de cacao au Togo. Une donnée qui est diversement appréciée que l'on soit producteur, exportateur ou encore transformateur.

Détermination de la qualité, les variables de choix

En effet, pour les producteurs, la qualité du cacao repose surtout sur sa productivité, sur les coûts de production et sur la sensibilité du cacaoyer aux maladies et aux attaques d'insectes.

Par contre, pour l'exportateur, la qualité prend en compte d'autres valeurs. Il s'agit notamment de la teneur en eau des fèves, leur taille (grainage), leur couleur et leur odeur. Outre ces données, la présence de moisissures ou d'attaque d'insectes, les quantités disponibles et leur régularité ainsi que la qualité sanitaire du cacao sont autant de données qui permettent l'appréciation du cacao sur les marchés.

Komi Agbokou et ses collaborateurs

Le transformateur, quant à lui, s'intéresse non seulement aux mêmes critères que l'exportateur, mais aussi à la stabilité des caractéristiques. À ces dernières viennent s'ajouter le potentiel aromatique, la teneur en beurre, la teneur en coque, l'origine du cacao et son image historique ou culturelle.

Le consommateur, enfin, est attentif à la qualité organoleptique, à la sûreté sanitaire, à la marque, à d'éventuels labels (bio, équitable…). Mais ce n'est pas tout, puisqu'avant de déguster une barre de chocolat, le consommateur s'intéresse également à l'origine et à l'image historique ou culturelle qu'elle véhicule de même qu'à la stabilité des caractéristiques.

Ceci démontre qu'en dehors du prix qui demeure un souci commun à tous, pour beaucoup d'acteurs, la qualité gustative n'est pas un critère déterminant, notamment ceux présents au début de la chaîne de production.

La qualité, plus qu'une question de critères, une démarche humaine

Comprendre le cacao et ce qui fait sa qualité demeure tout de même un exercice délicat. Pour ce faire, Vert-Togo a interrogé l'un des acteurs les plus engagés dans la promotion de cette filière. L'un des pionniers et "roi du chocolat au Togo", Komi Agbokou.

À en croire le promoteur de Choco Togo, lorsque le prix du cacao n'est pas comparable aux efforts investis dans sa culture, l'activité agricole est reléguée au second plan par les cacaoculteurs.

C'est ce qui arrivait souvent à l'époque où le cacao n'était pas transformé au Togo et que la plupart des cacaoculteurs ne savaient pas à quoi servait le produit qu'ils cultivaient et qu'ils revendaient aux occidentaux.

" Il faut savoir que le prix n'est pas déterminé par les cacaoculteurs, mais plutôt par les acheteurs. Du coup, la démarche qualité commencerait à partir du moment où les cacaoculteurs transforment eux même leur cacao, et qu'ils en consomment. ", a-t-il confié à Vert-Togo.

Aussi, poursuit-il : " Les cacaoculteurs vont améliorer la qualité quand ils sentiront qu'ils sont valorisés dans la chaîne de valeur. La plupart des paysans ne sont pas prêts à vendre le cacao quand il est bien séché. Tout simplement parce que, quand c'est humide cela pèse plus. Ceci agit également sur la qualité, et après cela les exportateurs pèsent à nouveau et réduisent également le prix. Pareil pour les consommateurs et enfin de compte, c'est le paysan qui ne gagne plus rien. "

C'est d'ailleurs pour cette raison que depuis ces cinq dernières années déjà, Choco Togo s'est engagé dans une démarche qui non seulement, vise à valoriser le cacaoculteur togolais, mais également, donner plus de valeur à leur produit.

Ainsi, au niveau de l'entreprise Choco-Togo, la qualité des produits Cacao est influencée par le choix des coopératives des cacaoculteurs qui respectent la protection de la nature.

"Pour assurer la qualité des fèves des cacao, nous ne travaillons uniquement qu'avec des unions de coopératives qui respectent les bonnes pratiques agricoles et qui produisent des "Cacao Bio". Nous sommes dans la production avec la Fédération des unions des producteurs de café et cacao et nous nous assurons que les producteurs puissent respecter les bonnes règles de certification.", a expliqué Diabangouaya Delia, responsable qualité de Choco Togo.

Et de préciser "Nous disposons des certificats d'analyse au niveau de l'Unité Technique de Café et Cacao (UTCC), de la représentation de l'Institut togolais de recherche agronomique (l'ITRA) qui certifie que le cacao est de bonne qualité à la réception. Nous demandons des analyses pour vérifier que les résultats des coopératives sont conformes à celle des fèves reçues. Au niveau de la matière première, ce sont plusieurs étapes qui sont respectées pour nous assurer que nous recevons du cacao de bonne qualité. D'où la traçabilité au niveau des fèves étant donné que nous connaissons les coopératives avec lesquelles nous travaillons."

Il faut noter que le ministre en charge de l'Agriculture, Monsieur Noël Bataka lors du lancement de la campagne 2019- 2020 de commercialisation du café et du cacao en octobre dernier à Kpalimé, a exhorté les acteurs de la filière à travailler davantage sur la qualité des productions pour se positionner sur les marchés et gagner un différentiel de prix.

Source : Vert-togo.com

AGRICULTURE : Faire des exploitants familiaux, de véritables entrepreneurs agricoles

" Au Togo, environ 80 à 90% des agriculteurs sont des exploitants familiaux. ", a indiqué à Vert-Togo, Amenyaho Komi, chargé du Programme d'appui au développement de l'Agriculture familiale à Inades-Formation. Cependant selon lui, ces petits producteurs qui utilisent exclusivement la main d'œuvre familiale n'arrivent pas à vivre dignement de leurs activités.

Selon Amenyaho Komi, malgré le rôle et l'importance des agricultures familiales dans les économies africaines, les paysans, principaux artisans de cette richesse travaillent et vivent toujours dans des conditions difficiles. " Les exploitants familiaux, ce sont des acteurs qui exploitent les parcelles de leurs aïeux. Et pour cela, ils ont un besoin des conditions nécessaires pour une plus grande productivité de l'agriculture familiale et une rémunération juste et équitable de leur travail. ", martèle-t-il.

" Actuellement avec Inades Formation et la CTOP, nous travaillons pour que ce monde d'agriculteurs togolais soit pris en compte par les agropoles et selon la loi d'orientation agricole togolaise qui sera votée très bientôt. ", précise-t-il.

M. Amenyaho évoque dans le même temps des manquements vis-à-vis du projet de mise en œuvre des agropoles au Togo. Il s'agit selon lui, notamment de l'inexistence de contrats avec les acteurs agricoles en question, les difficultés d'accès aux intrants de production, aux terres dans les zones de production et surtout du problème de gestion de ces terres qui serviront d'exploitation.

A ce jour, la production agricole en Afrique est assurée principalement par les petits producteurs ou les exploitations familiales. De manière globale, ces exploitations participent pour 30 à 40% au PIB des pays africains et fournit 50 à 80% des recettes issues des produits d'exportation. Selon le rapport 2008 de la Banque mondiale, 1,5 milliards de personnes vivent sur de petites exploitations. En Afrique subsaharienne, 80% des exploitations agricoles sont de type familial et 60% de la population active y travaille.

Les politiques imposées par le FMI et la Banque mondiale à la majorité des pays africains ont créé une dépendance structurelle en importation des produits vivriers ; l'idéologie dominante imposant le développement de cultures d'exportation au détriment des productions vivrières.

Dans cette lancée, les politiques agricoles des pays africains ont été libéralisées et leurs structures d'appui au monde rural (vulgarisation, fourniture d'intrants, stockage et commercialisation, crédit, stabilisation des prix) ont été progressivement éliminées et ont laissé les petits producteurs sans défense, face aux forces du marché international. Un inversement de la tendance doit être pensé par les acteurs politiques africains afin de permettre à l'Afrique de produire de manière continue ses produits vivriers afin d'atteindre l'autosuffisance alimentaire tant souhaitée.

Vert-togo.com

Togocel
Togotelecom

Togocel LEGEND+

PETIT MAIS COSTAUD

À 8000 F CFA seulement

+800 FCFA de crédit de communication gratuite

Double SIM

Radio FM, MP3 MP4

Slot microSD jusqu'à 8Go

800 F CFA de communication offerte sur une SIM Togocel avec un téléphone Legend+ : 600 F CFA vers le réseau Togocel et 200 F CFA vers tous les réseaux (valide 1 jour).
Pack et téléphone en vente en agence Togocom dans la limite des stocks disponibles.